

Communiqué de l'U2P de l'Ariège Partenariat Interim d'Oc



Partenariat Interim d'Oc.

A travers l'U2P de l'Ariège, c'est l'ensemble des organisations professionnelles de l'artisanat et des professions libérales qui viennent de signer un partenariat avec la société Interim d'Oc, spécialisée dans le travail temporaire et les ressources humaines.

Ce partenariat a pour objectif de favoriser l'utilisation du travail temporaire dans les entreprises artisanales et dans les professions libérales, mais il prévoit aussi à tous les adhérents des organisations professionnelles de bénéficier de la gratuité des frais de dossier et d'une remise annuelle sur le chiffre d'affaires réalisé avec Interim d'Oc.

Pour découvrir ce partenariat, vous pouvez consulter à la rubrique partenaire

la page Interim d'Oc, sur tous les sites ci-après suivant votre activité : ♦ www.capeb09.fr pour tous les métiers du bâtiment ♦ www.cgad09.fr pour tous les métiers de l'alimentaire et les restaurateurs ♦ www.cnams.fr pour tous les métiers de service et de la fabrication ♦ www.cnatp.fr pour tous les travaux publics et les métiers du paysage ♦ www.unapl.fr pour toutes les professions libérales.

Renseignements : Stéphane Tournier - U2P 09, chargé relations avec les entreprises - 06.80.04.08.78 - developpement@upa09.fr. Interim d'Oc - 7 route de Mirepoix - 09100 Pamiers - 05.34.02.01.01 - pamiers@interimdoc.fr - www.interimdoc.fr.